

le journal

#6

bâtir EXPOSITION

JUSQU'AU
30 AOÛT
2020

l'école

architecture et pédagogie 1830-1939



MUSÉE D'HISTOIRE URBAINE ET SOCIALE DE SURESNES

Le choix du thème de cette nouvelle exposition sur l'école et l'architecture n'est pas anodin pour le MUS de Suresnes. Il vient confirmer en toute logique une évidence selon laquelle Suresnes, sous l'impulsion d'Henri Sellier, maire visionnaire de la ville de 1919 à 1941, a toujours fait figure d'exemple en matière de politique urbanistique et de logement social...

Dans la mouvance des lois de Jules Ferry (1882) prônant l'école pour tous, intégrer l'école au cœur de la ville et faire bénéficier ces lieux de savoir et d'éducation des mêmes principes que l'habitat dans un souci à la fois d'hygiénisme social, mais aussi d'égalité, de progrès, de démocratie et de civilisation, devient pour Henri Sellier, au-delà d'une nécessité, un parti pris politique.

La Ville se positionne dès lors comme l'un des précurseurs en ce domaine : dès 1922 et le Premier Congrès international des écoles de plein air, Henri Sellier, déjà lancé dans une politique volontariste de logements et d'équipements publics avec notamment la fameuse Cité-jardins, multiplie les expériences pilotes en matière d'architecture scolaire. Le Maire expérimente ainsi à Suresnes la construction de la première école de plein air, destinée aux enfants pré-tuberculeux et de santé fragile. À partir de cet exemple, qui trouve son pendant à Pantin, grâce à la volonté de son maire Charles Auray, ce sont ainsi six groupes scolaires qui seront édifiés entre 1921 et 1935 sur le territoire de Suresnes. Profitant des nouvelles formes de disposition telles que les bâtiments de plain-pied, l'ouverture directe des salles de classe sur cours par de grandes baies vitrées, mais aussi la mise en place de dispositifs de chauffage et de ventilation, ces groupes scolaires sont aujourd'hui encore des exemples d'intégration réussie, conformes aux nouvelles règles d'hygiène et de salubrité préconisées à l'époque. Et restent encore, même près d'un siècle plus tard, les symboles d'une attention particulière apportée au confort des enfants dans l'apprentissage de l'éducation, élément essentiel de la réussite de ces derniers.

Jean-Pierre Respaut

Adjoint au Maire
Délégué à la Culture

Les écoles occupent une place particulière dans l'architecture d'une commune. Elles sont clairement identifiées par tous. Ce sont des lieux qui nous ont tous marqués. D'innombrables souvenirs y sont attachés. Premier équipement public que les enfants découvrent et utilisent, **l'école républicaine a un rôle fondateur** : celui de donner à tous une instruction solide qui permette de construire sa personnalité, son sens critique afin de trouver sa place dans la société. C'est dans ce sens que nous restons les héritiers de Jules Ferry.

La ville de Suresnes compte 18 écoles publiques qui accueillent près de 5 000 élèves, de la petite section de maternelle au CM2. Lors de la construction de ces établissements, elle est très attentive à l'architecture et à l'aménagement intérieur de ces nouveaux espaces d'enseignement. Des premières écoles du XIX^e siècle à celles du XXI^e siècle, en passant par l'École de plein air, **Suresnes possède des exemples remarquables de la diversité architecturale des bâtiments scolaires.**

Cette nouvelle exposition du MUS nous éclaire sur l'histoire parfois mouvementée de l'école et des bâtiments qui l'abritent. Les contextes politiques, les avancées scientifiques et technologiques ont eu de forts impacts sur la pédagogie et le cadre dans lequel elle s'exerce. L'école n'est pas restée la fameuse image d'Épinal de l'instituteur sur son estrade, devant le tableau noir donnant sa leçon aux élèves en blouse grise installés à leur pupitre et écrivant leur leçon à la plume sergent major sur des cahiers. En effet, l'architecture, l'aménagement de la classe, les contenus et les méthodes pédagogiques ont constamment évolué depuis Jules Ferry.

Nous verrons qu'Henri Sellier en avait fait un enjeu majeur de ses mandatures en construisant plusieurs groupes scolaires aux architectures remarquables.

Que cette exposition préparée avec Anne-Marie Châtelet, spécialiste de l'architecture scolaire, vous permette d'approfondir vos connaissances sur les écoles de Suresnes et leur architecture.

Christian Dupuy

Maire de Suresnes
Vice-Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
Vice-Président du Territoire Paris Ouest La Défense
Président du Groupe-Pays Haïti de Cités Unies France

La scolarisation se développe fortement en France au XIX^e siècle. En 1830 on compte 2 millions d'enfants scolarisables et ils sont 5,3 millions dès 1881. Le modèle des maisons d'école et la pédagogie sont alors à inventer pour répondre aux besoins croissants d'instruction.

En 1880, l'éducation devient un des fondements de la Troisième République ainsi qu'un symbole de progrès, de démocratie et de civilisation. On construit sur tout le territoire des écoles primaires républicaines conformes aux nouvelles règles d'hygiène et de salubrité, autre préoccupation de l'époque. Les bâtiments des années 1900 illustrent parfaitement les vertus morales de probité et de simplicité professées par Jules Ferry.

Les villes d'Île-de-France, en pleine croissance après la Première Guerre mondiale, vont se doter de nouveaux équipements scolaires. Certains se démarquent par une grande modernité grâce à des architectes visionnaires et une sensibilité aux principes des pédagogies nouvelles.

À Suresnes, Henri Sellier maire de la ville et fidèle aux principes républicains, déploie un programme ambitieux de constructions de groupes scolaires. Il met notamment en place l'enseignement pour les tout-petits de la maternelle et ouvre une école de plein air pour les enfants de santé fragile.

L'exposition se propose de **montrer les liens entre espace et pédagogie, de l'école à la salle de classe, au cours d'un siècle de constructions scolaires entre la loi Guizot de 1833 et le début de la Seconde Guerre mondiale.**

Construite avec le concours scientifique d'Anne-Marie Châtelet, elle s'appuie en partie sur les collections du MUNAÉ - Le Musée national de l'Éducation, du Musée Carnavalet - Histoire de Paris, du centre de ressources en Histoire de l'éducation de Gonesse et des centres d'archives municipales d'Île-de-France.

1. 1830 - 1880 L'école à la recherche de son identité

La Révolution de 1789 marque un tournant dans l'histoire de l'enseignement. Réservée à une minorité d'enfants issue des élites de la société qui emploient un précepteur, l'éducation est inscrite dans l'idéal républicain d'égalité et de liberté. L'enseignement mené par les prêtres auprès des enfants de classe populaire doit être remplacé par une école républicaine. **Le plan Condorcet en pose les principes : universalité, gratuité et laïcité.** Il n'a que peu d'effet concret mais dessine une ambition qui aboutira en 1882 aux lois Ferry.

À partir de 1833, l'État s'intéresse aux questions scolaires. **La loi Guizot impose une école publique ou privée** dans toutes les communes de plus de 500 habitants, ainsi qu'une école normale destinée à la formation des enseignants.

Sous la deuxième République, la loi Falloux de 1850 la complète par la **création d'école pour les filles.** Elle consacre également la liberté d'enseignement et partage clairement : l'enseignement public, géré par les communes, les départements et l'État ; l'enseignement « libre » (privé), géré par des particuliers, des associations ou congrégations.

La multiplication des écoles entre 1830 et 1880 engendre des réflexions sur la pédagogie et les lieux d'enseignement. **Trois pratiques différentes de la pédagogie cohabitent pendant ces années : méthode individuelle, mutuelle et simultanée.**

Loi Guizot de 1834

Article 9 : *Toute commune est tenue soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école primaire élémentaire*

Dans le cas où les circonstances locales le permettraient, le ministre de l'instruction publique pourra, après avoir entendu le conseil municipal, autoriser, à titre d'écoles communales, des écoles plus particulièrement affectées à l'un des cultes reconnus par l'État.

Article 12 : *il sera fourni à tout instituteur communal : un local convenablement disposé tant pour lui servir d'habitation que pour recevoir des élèves.*

Un traitement fixe, qui ne pourra être moindre de deux cent francs pour une école primaire élémentaire, et de quatre cents francs pour une école primaire supérieure.

[...]

Article 14 : *En sus du traitement fixe, l'instituteur communal recevra une rétribution mensuelle dont le taux sera réglé par le conseil municipal, et qui sera perçue dans la même forme et selon les mêmes règles que les contributions publiques directes. Le rôle en sera recouvrable, mois par mois, sur un état des élèves certifié par l'instituteur, visé par le maire, et rendu exécutoire par le sous-préfet.*

Le recouvrement de la rétribution ne donnera lieu qu'au remboursement des frais par la commune, sans aucune remise au profit des agents de la perception.

Seront admis gratuitement, dans l'école communale élémentaire, ceux des élèves de la commune, ou des communes réunies, que les conseils municipaux auront désignés comme ne pouvant payer aucune rétribution.

Dans les écoles primaires supérieures, un nombre de places gratuites, déterminé par le conseil municipal, pourra être réservé pour les enfants qui, après concours, auront été désignés par le comité d'instruction primaire, dans les familles qui seront hors d'état de payer la rétribution.



Une école au XVII^e siècle

1.1 L'enseignement individuel

Hérité de l'Ancien régime, la méthode individuelle est appliquée dans les villages par le maître d'école qui dispense l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. **Il enseigne individuellement la leçon, un enfant à la fois debout devant lui.**

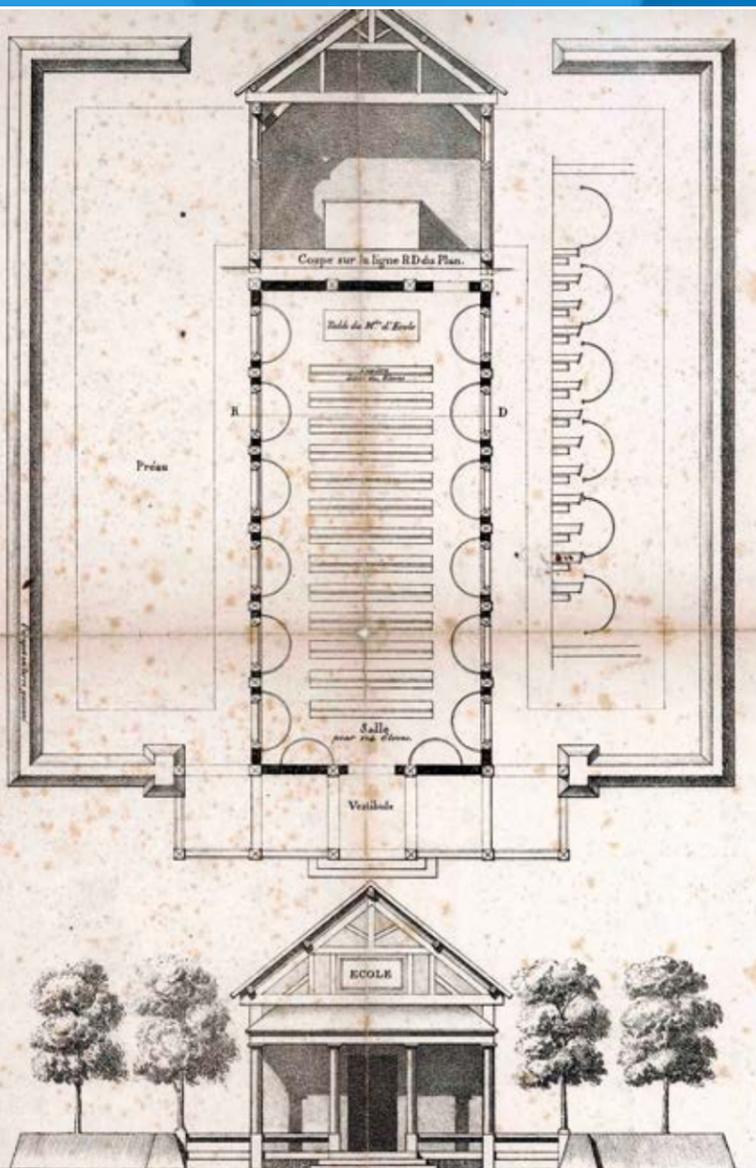
L'ordre et la discipline sont difficiles à faire régner dans la salle de classe composée uniquement de la chaise du maître, d'une table pour les exercices d'écriture et d'un banc pour que les élèves attendent leur tour. Ce procédé lourd explique sans doute la lenteur des apprentissages.

Les enfants des classes populaires et des campagnes fréquentent peu l'école, leurs parents préférant les voir travailler afin de bénéficier de leurs énergies.

^ Le maître d'école

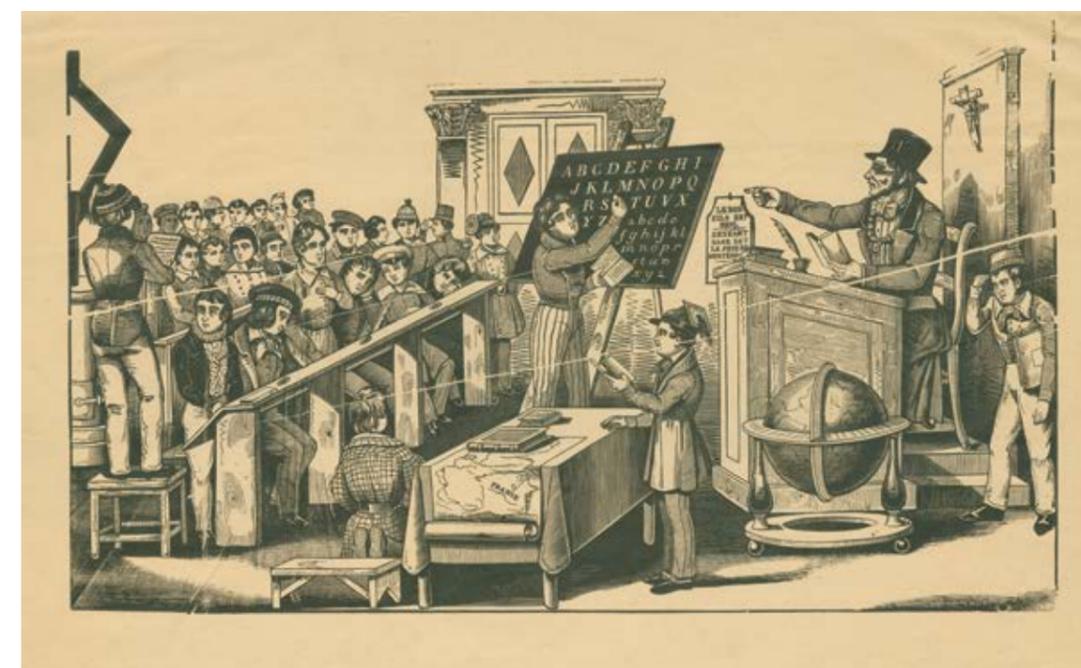
Tiré de *Le XVII^e siècle* vu par Abraham Bosse
Gravure
Graveur du roi
Edition Roger Da Costa 1967
Centre de ressources en Histoire de l'éducation - Gonesse

1. 1830 - 1880 L'école à la recherche de son identité



^
Groupes
scolaires
École rue
de calais
Plan noir et blanc,
élévation de la
façade de la rue
1819, Archives
municipales
d'Argenteuil

>
École
d'enseignement
mutuel
Image imprimée
Vers 1843
MUNAE -
Le Musée national
de l'Éducation
©Réseau - Canopé -
Le Musée national
de l'Éducation



1.2 La méthode mutuelle

L'enseignement dit mutuel se présente dans les années 1815 comme une solution rapide, simple et efficace pour éduquer les 2 millions d'enfants qui ont besoin d'une instruction. Il est né en Angleterre en 1798 et est créé par Joseph Lancaster pour éduquer les enfants pauvres.

La méthode mutuelle consiste à enseigner à un très grand nombre d'élèves, jusqu'à plusieurs centaines en même temps, en utilisant des « moniteurs », des élèves plus avancés qui relaient la parole du maître et créent des groupes de travail au sein de la classe.

Elle pallie le manque d'enseignants et s'appuie sur un apprentissage par répétition, des programmes progressifs et l'utilisation de tableaux muraux.

La salle de classe est grande et haute pour faciliter la communication visuelle et sonore. Les constructeurs doivent prendre en compte le déplacement des élèves et le travail en groupe avec le « moniteur » autour des tableaux muraux.

Introduite en France par les Protestants, elle sera fortement critiquée sous le Second Empire, pour être définitivement abandonnée en 1850 au profit de la méthode simultanée.



^
École chrétienne à Versailles
Antoinette Asselineau, Huile sur toile, 1839
MUNAE - Le Musée national de l'Éducation
©Réseau-Canopé - Le Musée national de l'Éducation

1.3 La méthode simultanée

Créé dès 1687 par Jean-Baptiste de la Salle dans les écoles chrétiennes, le mode simultané consiste à ordonner l'école de manière à ce que les élèves, répartis en petits groupes d'une trentaine, de niveaux différents, reçoivent ensemble l'enseignement des diverses parties du programme dispensé par le maître. Ce cours magistral est par la suite considéré comme la pédagogie la mieux adaptée. C'est ce système qui se généralise et qui perdure encore aujourd'hui.

En 1834 la publication *De la construction des écoles primaires* d'Auguste Bouillon est le premier traité d'architecture scolaire publié en France. Il indique les espaces et les équipements à concevoir pour chaque école : préau, couloir, cour, classe, systèmes de ventilation et de chauffage en se référant aux besoins du mode d'enseignement mutuel.

Toute cette période est celle de l'expérimentation en matière de locaux et de mobilier. On s'interroge sur la configuration des bâtiments, les dimensions idéales, sur la disposition interne de l'ameublement et enfin l'usage ou pas du tableau noir.

2. 1880 - 1920 La construction de la Maison d'école républicaine

Issue des lois de Jules Ferry de 1881 et 1882 l'école de la Troisième République est laïque, gratuite et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans.

Elle a pour volonté d'inculquer les valeurs républicaines et l'amour de la patrie aux élèves afin d'assurer la cohésion des citoyens par-delà les diversités régionales et les divergences idéologiques. Les enfants sont de futurs citoyens appelés à défendre la nation. Les instituteurs, surnommés « les hussards noirs de la République » sont chargés de cette mission afin de réduire la mainmise des congrégations religieuses sur les questions éducatives.

L'éducation est également étendue aux plus petits avec le développement des écoles maternelles grâce à Pauline Kergomard inspectrice générale nommée par Jules Ferry. Remplaçant les anciennes « salles d'asile » qui n'étaient que de simples garderies, ces écoles accompagnent le développement physique, intellectuel et moral de ces jeunes enfants.

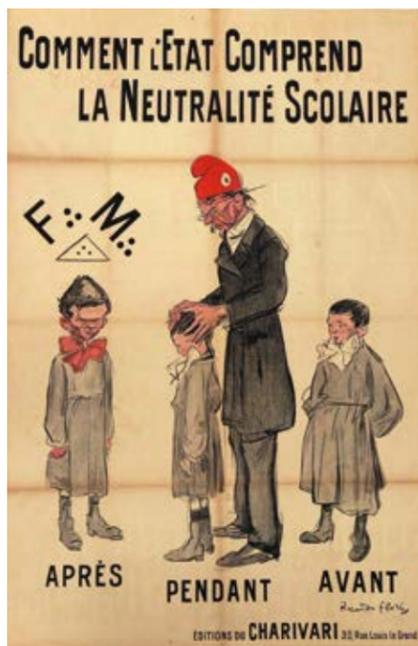
Dès 1880, le nombre d'élèves scolarisés est en augmentation, il est nécessaire de construire en grand nombre des établissements. Le premier règlement impose des normes architecturales précises.

2.1 Un enseignement unifié pour tous les citoyens

En 1868, Octave Gréard, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, organise l'école primaire en trois cycles : élémentaire, moyen et supérieur. Le certificat d'études qui marque la fin de la scolarité est unifié avec la loi de 1882.

La méthode simultanée se généralise au niveau national : l'enseignement des fondamentaux ne se fait plus l'un après l'autre mais en même temps comme l'apprentissage de l'écriture couplée avec la lecture. Les élèves ont également des leçons d'histoire, de géographie ou encore de sciences naturelles. La leçon de choses incite les élèves à réfléchir à un problème concret comme les rendements agricoles.

Au sein de l'école républicaine, entièrement laïque, le catéchisme disparaît des programmes au profit d'un enseignement moral et civique. Les futurs instituteurs suivent une formation unique au sein des écoles normales où leur est délivré un brevet de capacité. Ils sont les seuls à pouvoir enseigner dans les écoles publiques.



Comment l'État comprend la neutralité scolaire
Ricardo Flores, Affiche
1^{re} moitié du XX^e siècle
MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale, Suresnes



Mairie de Suresnes 1797-1876
Edmond Ducoire
Aquarelle sur papier, carton
2^e quart du XIX^e siècle
MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale, Suresnes

De la salle d'asile à l'école maternelle

Les salles d'asile naissent en parallèle de la loi Guizot de 1830. Jean-Denis Cochin écrit un Manuel des salles d'asile qui explique leur fonctionnement. Destinés aux enfants issus de milieu pauvre, la salle d'asile a avant tout une fonction sociale, permettant aux mères de travailler. Dès 1845, Marie Pape-Carpantier propose de renommer la salle d'asile en école maternelle, transformant l'œuvre de charité en lieu d'éducation pour les enfants de 2 à 6 ans. Elles s'inspirent de la pensée hygiéniste qui se développe dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Pauline Kergomard (1838-1925) est à l'origine de la transformation réelle des salles d'asile en écoles maternelles. Nommée en 1879 déléguée générale à l'inspection des salles d'asile, elle devient ensuite inspectrice des écoles maternelles en 1881 et occupe le poste jusqu'en 1917.

Ses principes annoncent l'éducation nouvelle et les théories de Maria Montessori, docteure et pédagogue italienne, notamment sur le rôle du jeu dans le développement de l'enfant et dans l'abandon du banc dans la classe.

« Laissons à l'enfant toute sa spontanéité, éveillons ses énergies au lieu de les réprimer, pas de contraintes pas de punitions, attendons, pour lui inculquer des connaissances, que sa curiosité aspire à les recevoir »

Pauline Kergomard demande que les nouvelles constructions pour les écoles maternelles comprennent, à côté des salles d'exercices un vaste vestibule, un bureau pour la directrice, des vestiaires, une salle de repos, une salle de propreté avec douche, un réfectoire et une cuisine.

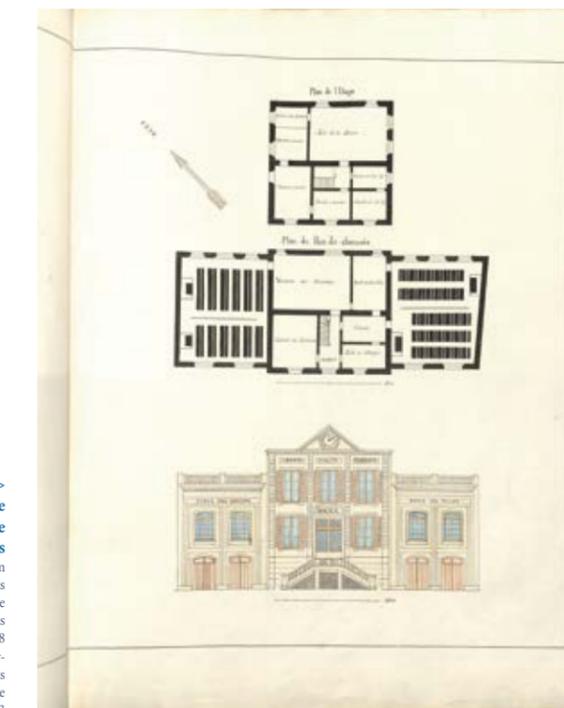
2.2 Les modèles d'écoles « Jules Ferry »

Le ministère de l'Instruction Publique met en place une politique d'envergure nationale en finançant directement la construction des équipements scolaires.

Des préconisations sont formulées à travers le Règlement pour la construction et l'ameublement des maisons d'école de 1880. Les architectes doivent suivre plusieurs principes : aménager une école pour les filles et une autre pour les garçons, construire des classes lumineuses, spacieuses et aérées, de vastes préaux, des réfectoires, des couloirs.

Le milieu de l'architecture porte de plus en plus d'attention aux programmes scolaires. De multiples publications abordent les questions de disposition selon la parcelle, son implantation urbaine et le nombre d'élèves accueilli. Des plans-types y sont proposés, en forme de T, de U ou de L selon les contraintes. Les modèles édités par Félix Narjoux et César Pompée sont les plus diffusés dans les communes.

.../...

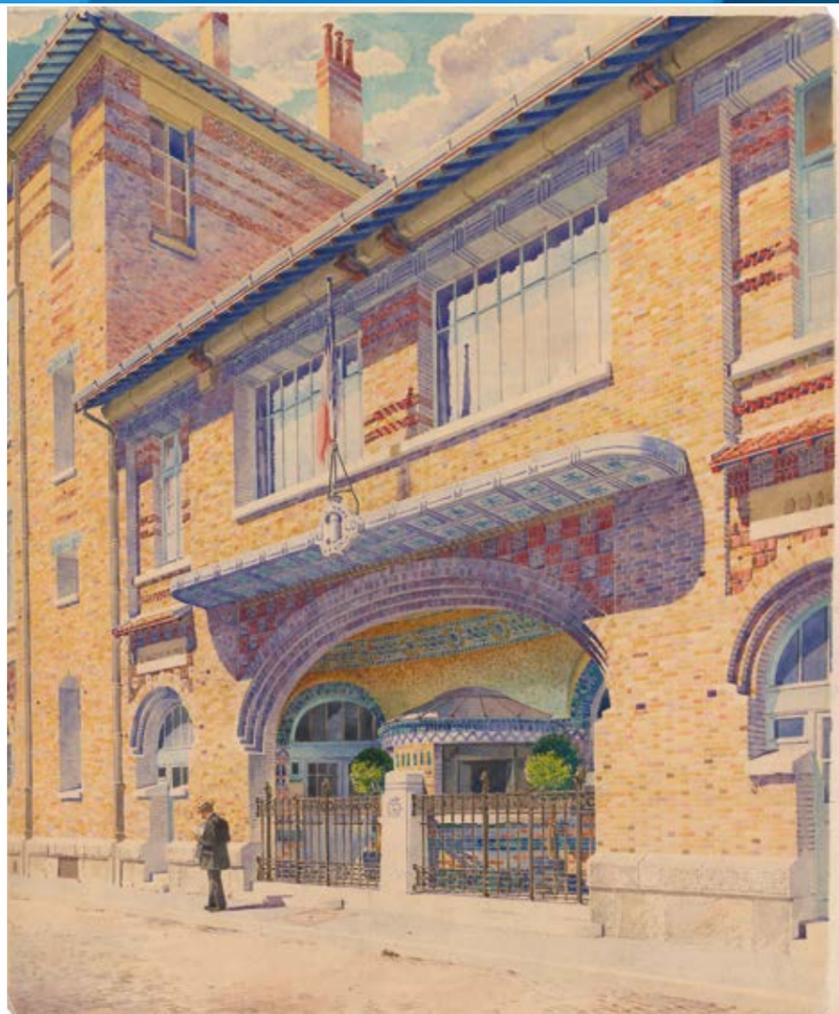


Plan d'une école de garçons
Extrait de l'album deplans des écoles du canton de Sèvres 1886-1888
Archives départementales des Hauts-de-Seine
- TSUP_203

2. 1880 - 1920 La construction de la Maison d'école républicaine

2.2 Les modèles d'écoles « Jules Ferry »

.../... Suite



> Groupe scolaire rue Rouelle. Décor de l'entrée. Reproduction, aquarelle sur papier, 1910-1911 SIAF / Cité de l'architecture et du patrimoine / Archives d'architecture du XX^e siècle

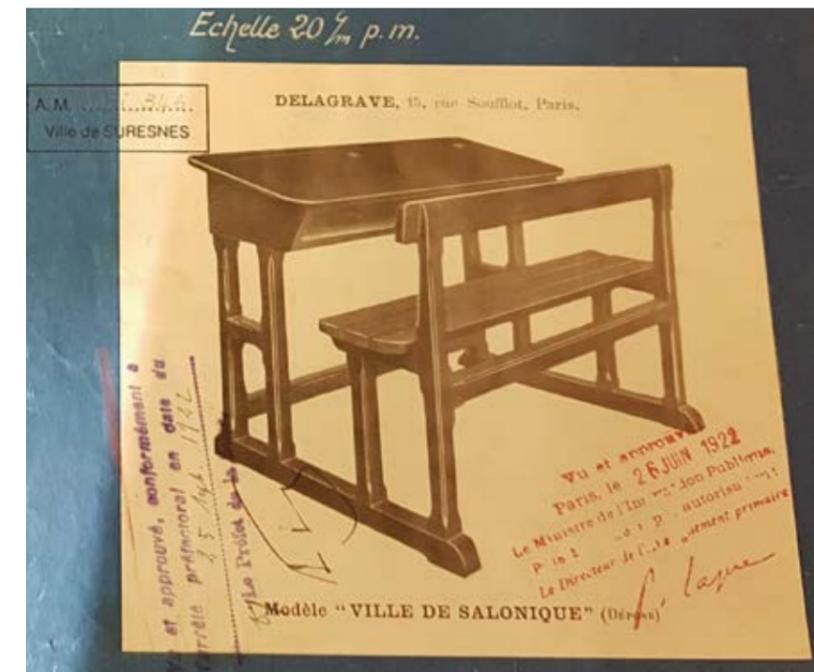
2.3 Les modèles de mobilier

Les estrades, bureaux du maître et pupitres d'écopliers répondent à des normes très précises. Le règlement de 1880 reprend ainsi le « système Cardot » qui propose 5 modèles de mobilier pour s'adapter à l'âge des enfants. Ces modèles sont réalisés à la suite de l'étude de la position de plus de quatre milles enfants dans le XX^e arrondissement de Paris.

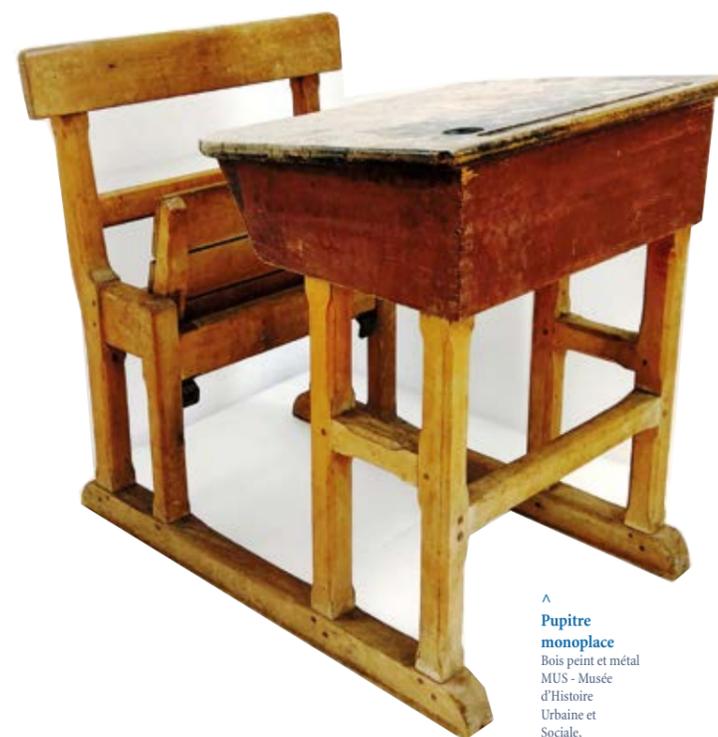
Les concepteurs doivent prendre en compte les préconisations hygiénistes des médecins : la forme des assises doit permettre aux enfants de se tenir droit tandis que le dossier les incite à ouvrir le torse et les poumons pour une meilleure circulation du souffle. Les pupitres de deux places deviennent la norme car ils assurent un meilleur maintien et permettent une meilleure surveillance comparés aux bancs de 4 à 6 places.

Les Expositions Universelles sont l'occasion pour les fabricants de montrer leurs propositions qu'ils détaillent dans des catalogues très complets.

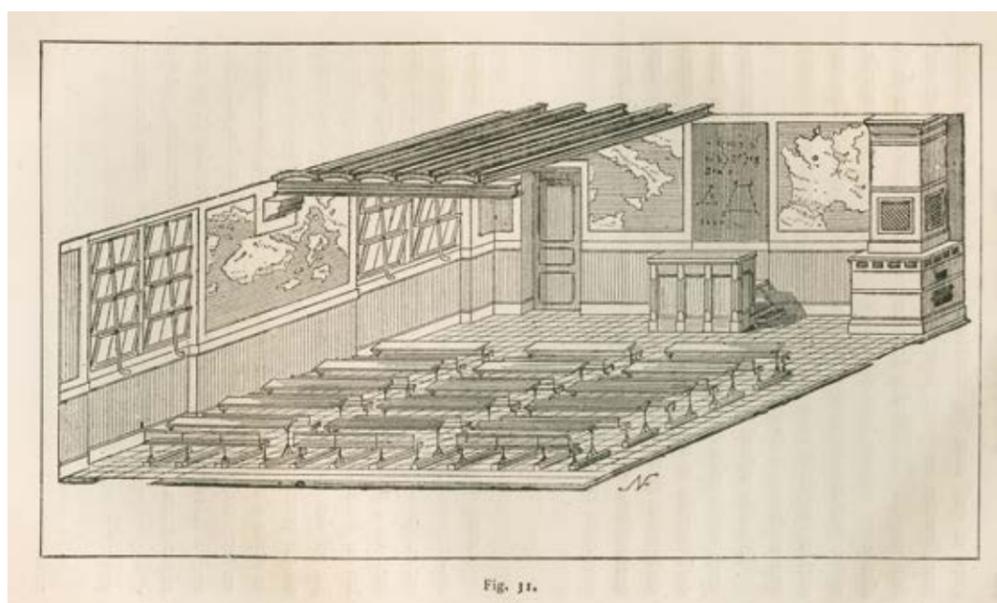
Le mobilier de la classe s'étoffe avec le tableau noir fixé au mur et le tableau mobile plus petit. Des supports pédagogiques sont affichés tandis qu'un « musée scolaire » est disposé au fond de la classe. Une grande armoire accueille les objets destinés à la leçon de choses : fossiles, ossements, globe terrestre...



^ Table banc « Ville de Salonique » Plan catalogue de Delagrave Extrait du catalogue général du mobilier d'école, Editions Charles Delagrave, 1907 Archives communales de Suresnes



^ Pupitre monospace Bois peint et métal MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale, Suresnes



< Les Ecoles publiques en France et en Angleterre, construction et installation Félix Narjoux, Livre broché, 1877 MUNAÉ - Le Musée national de l'Éducation ©Réseau - Canopé - Le Musée national de l'Éducation

3. 1890 - 1930 Les débuts de l'Éducation nouvelle

Les pédagogies nouvelles émergent au début du XX^e siècle dans le monde entier. Elles s'inscrivent dans la lignée des penseurs humanistes et des philosophes des Lumières. Pour eux, le développement de l'individu est au cœur de l'éducation.

Jean Piaget divise en deux grandes catégories les méthodes nouvelles : celles qui sont fondées sur les mécanismes individuels de la pensée (Montessori et Decroly) et celles fondées sur la vie sociale de l'enfant (Freinet).

Ailleurs, Maria Montessori en Italie, John Dewey aux Etats-Unis et Eliane et Edouard Claparède en Suisse s'inspirent des nouvelles sciences que sont la psychologie, la sociologie et l'anthropologie. Leurs principes pédagogiques émergent d'expérimentations en classe.

Dès 1918, l'éducateur Célestin Freinet lance une démarche éducative innovante : la pédagogie coopérative. L'apprentissage se fait grâce au travail collectif des élèves en les encourageant à s'exprimer dans des « textes libres ».

Les recherches des nouveaux pédagogues se diffusent à travers des ouvrages et des conférences voire pendant les congrès de la Ligue Internationale pour l'Éducation nouvelle (LIEN).

Un petit nombre d'établissements appliquant ces pédagogies voient le jour en France tandis que le système éducatif public s'en inspire pour les écoles maternelles.

3.1 1890 - 1914 : les premières écoles actives



^ Fontenay-aux-Roses. Refuge franco-belge. La classe maternelle. Préfecture de police, Service de l'Identité judiciaire. Photographie positive au gélatino-bromure sur papier baryté 1916. Bibliothèque historique de la ville de Paris.

En 1899, l'École des Roches fondée par Edmond Demolins à Verneuil sur Avre est le premier établissement dit à méthode active. Inspiré d'un modèle d'école anglaise, c'est un établissement privé destiné à la formation des élites, centrant la pédagogie autour du développement de l'enfant.

Contrairement à ce modèle, d'autres pédagogues démarrent leurs recherches par l'éducation des enfants en situation de handicap comme Maria Montessori et Ovide Decroly.

Ovide Decroly, médecin, pédagogue et psychologue belge réfute le terme « anormal », préférant la désignation « d'enfants irréguliers ». Sa démarche est scientifique. Son travail se base sur l'observation des enfants en les filmant pour étudier leur comportement. Il lutte pour une réforme profonde de l'enseignement basée sur la « méthode globale » d'apprentissage. Pour lui, la lecture et l'écriture ne sont pas des disciplines à part, elles doivent être englobées avec toutes les autres matières : mathématiques, histoire, sciences naturelles...

À Rome, Maria Montessori expérimente ses méthodes éducatives dans un institut psychiatrique accueillant des enfants. Elle a l'intuition que la solution à leur retard de développement n'est pas médicale mais pédagogique. En s'appuyant sur les méthodes du docteur Jean Itard, elle crée des dispositifs pédagogiques innovants : lettres rugueuses et « Tour rose ». Elle obtient des résultats : en deux ans, entre 1898 et 1900, ses élèves rattrapent leurs camarades de parcours classique.



> École maternelle. La salle des jeux des Tout petits. Photographie. Entre 1920 et 1940. MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale, Suresnes.

Les 30 points de l'Éducation nouvelle

Une école nouvelle est :

- 1 • un laboratoire de pédagogie pratique qui cherche à jouer le rôle d'éclairer ou de pionnier des écoles d'État ;
- 2 • un internat
- 3 • situé à la campagne ;
- 4 • groupe ses élèves par maisons séparées, chaque groupe de dix ou quinze élèves vivant sous la direction matérielle et morale d'un éducateur secondé par sa femme ou par une collaboratrice.
- 5 • Groupes mixtes.
- 6 • 7 • 8 • Des travaux manuels pour tous les élèves : menuiserie, culture du sol et élevage des petits animaux, travaux libres.
- 9 • Culture du corps et gymnastique naturelle: jeux et sports.
- 10 • Des voyages à pied et à bicyclette, avec campement, servent d'adjuvants à l'enseignement.

11 • Ouvrir l'esprit par une culture générale du jugement plutôt que par une accumulation de connaissances mécanisées. Application de la méthode scientifique: observation, hypothèse, vérification, loi. Un noyau de branches obligatoires réalise l'éducation intégrale.

12 • Une spécialisation d'abord spontanée: culture des goûts prépondérants de chaque enfant, puis systématisée et développant les intérêts et les facultés de l'adolescent dans un sens professionnel.

13 • L'enseignement est basé sur les faits et sur la pratique (...) La théorie suit en tout cas la pratique.

14 • L'enseignement est donc basé aussi sur l'activité personnelle de l'enfant (en associant dessin et travaux manuels à l'activité intellectuelle)

15 • et sur les intérêts spontanés de l'enfant.

16 • 17 • Travail individuel de l'élève et travail collectif.

18 • L'enseignement proprement dit est limité à la matinée.

19 • 20 • On étudie seulement une ou deux branches par jour et peu de branches par mois ou par trimestre.

21 • L'éducation morale, comme l'éducation intellectuelle, doit s'exercer non pas du dehors au dedans, par l'autorité imposée, mais du dedans au dehors par l'expérience et la pratique graduelle du sens critique et de la liberté. Le système de la république scolaire, quand il est réalisable, suppose une influence prépondérante du directeur sur les « meneurs » naturels de la petite république.

22 • À défaut du système démocratique intégral, (...) monarchie constitutionnelle: les élèves procèdent à l'élection de chefs, ou préfets, ayant une responsabilité définie.

23 • Des charges d'entraide effective sont confiées à tous les petits citoyens à tour de rôle.

24 • Les récompenses ou sanctions positives consistent en occasions données aux esprits créateurs d'accroître leur puissance de création.

25 • Les punitions ou sanctions négatives (...) visent à mettre l'enfant en mesure d'atteindre mieux à l'avenir le but jugé bon qu'il a mal atteint ou qu'il n'a pas atteint.

26 • L'émulation a lieu surtout par la comparaison faite par l'enfant entre son travail présent et son propre travail passé, et non pas exclusivement par la comparaison de son travail avec celui de ses camarades.

27 • 28 • L'École nouvelle doit être un milieu de beauté, notamment musical.

29 • La « lecture du soir » vise l'éducation de la conscience morale.

30 • L'éducation de la raison pratique consiste en réflexions et en études portant sur les lois naturelles du progrès spirituel, individuel et social. La plupart des Écoles nouvelles observent une attitude religieuse non confessionnelle ou interconfessionnelle qu'accompagne la tolérance à l'égard des idéaux divers, pour autant qu'ils incarnent un effort en vue de l'accroissement spirituel de l'homme.

3. 1890 - 1930 Les débuts de l'Éducation nouvelle

3.2 1918 - 1930 : Applications et développement de l'Éducation nouvelle

La Première Guerre mondiale marque les esprits des pédagogues : pour éviter un nouveau conflit mondial, la jeunesse est placée au centre des préoccupations politiques. Le rôle de l'éducation nouvelle prend de l'ampleur grâce à la création de la Ligue de l'Éducation nouvelle à l'initiative d'Adolphe Ferrière, pédagogue suisse. La revue *Pour l'ère nouvelle* créée lors du premier congrès de 1921 à Calais explique les principes de l'Éducation Nouvelle.

« Ce Congrès [1921] était le résultat du mouvement pacifiste qui avait succédé à la Première Guerre mondiale. Il avait semblé alors que pour assurer au monde un avenir de paix, rien ne pouvait être plus efficace que de développer dans les jeunes générations le respect de la personne humaine par une éducation appropriée. Ainsi pourraient s'épanouir les sentiments de solidarité et de fraternités humaines qui sont aux antipodes de la guerre et de la violence. » Henri Wallon, psychologue, dans *Pour l'Ère Nouvelle*, n°10, 1952

L'architecture de l'école n'est pas au cœur de la préoccupation de la Ligue mais chaque courant d'expérimentation évoque les espaces dévolus aux enfants, c'est-à-dire l'organisation de l'espace interne de la salle et l'importance de bénéficier d'un

espace extérieur. L'aboutissement de ces réflexions prend forme dans les écoles maternelles, de plein air et dans les centres de vacances.

Le bilan des méthodes actives est positif mais encore peu diffusé dans l'ensemble du système éducatif durant cette période. Quelques écoles Decroly, des cours privés utilisant les méthodes et matériel Montessori, Célestin Freinet dans son école du Var. Mais l'Éducation Nouvelle reste l'apanage de petits groupes de pionniers, dont l'héritage ne sera perceptible que des années plus tard.



Comment s'est construite l'Ecole Freinet
Ecole Freinet de Vence (éditeur)
Carte postale
Vers 1930
MUNAÉ -
Le Musée national de l'Éducation
© Réseau - Canopé
- Le Musée national de l'Éducation

<
Ecole de garçons
Édouard Vaillant -
L'imprimerie
E. BERAUD
(photographie)
Photographie
1^{re} moitié du
XX^e siècle
MUS - Musée
d'Histoire
Urbaine et
Sociale,
Suresnes



Ville de Suresnes (Seine) Groupe E. Vaillant - L'imprimerie de composition

4. 1920 - 1939 École et modernité

Durant l'entre-deux-guerres, la construction des écoles s'intensifie. C'est en banlieue que la modernité va s'afficher grâce à des municipalités progressistes favorables au mouvement d'avant-garde. Dans ces villes, certains architectes vont se détacher des préconisations des années 1880.

Depuis 1922 et le Premier Congrès international des écoles de plein air, le département de la Seine associe à sa politique volontariste de logements et d'équipements publics, des expériences pilotes en matière d'architecture scolaire.

L'arrivée de nouvelles techniques architecturales et de nouveaux matériaux stimule la créativité. Air, lumière, clarté, hygiène, simplicité et grands espaces caractérisent ces équipements. Les constructeurs privilégient les lignes pures, la transparence et l'éclairage par de larges baies à allèges basses.

La distribution intérieure et le mobilier dans les classes se modifient notamment au nom de la pédagogie proposée par l'Éducation Nouvelle.

> Groupe scolaire Marius Jacotot : vue de la piscine lors de l'inauguration
Georges Rouquet (photographe)
Reproduction d'une photographie 1938
Académie d'architecture / Cité de l'architecture et du patrimoine / Archives d'architecture du XX^e siècle



^ Cour de récréation de l'école de plein air de Pantin - Parc de la Seigneurie
J. Godneff
Carte postale
Archives municipales de Pantin



< École de plein air - La douche et la pataugeoire
Gaud (éditeur)
Carte postale
MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale, Suresnes
ADGAP 2109



< Réfectoire de l'école maternelle de l'école de plein air de Pantin
Photographie
Archives municipales de Pantin

4.1 Hygiène triomphante

Dans les années 1920, pour lutter contre le développement croissant de la tuberculose, de nouveaux établissements scolaires sont préconisés : plus lumineux et plus aérés ils permettent une démarche prophylactique efficace.

Depuis 1922 et le Premier Congrès international des écoles de plein air, le département de la Seine associe à sa politique volontariste de logements et d'équipements publics des expériences pilotes en matière d'architecture scolaire. Henri Sellier à Suresnes et Charles Auray à Pantin s'appuient sur leurs projets de développement urbain pour construire leur école de plein air, destinées aux enfants pré-tuberculeux et de santé fragile. Ces réalisations constituent des exemples qui ouvrent sur de nouvelles formes de disposition telles que les bâtiments de plain-pied, l'ouverture directe des salles de classe sur cours par de grandes baies vitrées, les dispositifs de chauffage et de ventilation.

Durant cette période, l'exigence de l'hygiène transforme profondément la façon dont seront conçues les écoles. Désormais les nouvelles structures scolaires bénéficient d'espaces ensoleillés. Les salles de classe mesurent dès lors 8 m x 6.5 m avec une hauteur de 4 m.

Les préoccupations des architectes se tournent également vers les équipements d'hygiène que sont les piscines, dotées de douches et de vestiaires ; elles sont accessibles aux habitants. On retrouve une piscine dans les groupes scolaires Payret-Dortail et Aristide Briand de Suresnes et dans le groupe scolaire Marius-Jacotot de Puteaux.

4.2 L'innovation du Mouvement Moderne



> Salle de classe
François Kollar (photographe)
Photographie
Vers 1937
Fonds Le Visage de l'enfance MUNAÉ - Le Musée national de l'Éducation

Plusieurs architectes du Mouvement moderne vont propulser l'architecture scolaire dans la modernité. Ce Mouvement se caractérise par des lignes géométriques simples, et par le côté fonctionnel des bâtiments. Les baies vitrées puis les façades-rideaux apparaissent pour apporter davantage de lumière. Le toit terrasse, les fenêtres en bandeau, les surfaces extérieures lisses, les structures cubiques ou cylindriques constituent le vocabulaire architectural du Mouvement. Les progrès du béton contribuent à la réalisation de ces prouesses.

Le groupe Karl Marx d'André Lurçat à Villejuif, l'école de la rue Kuss à Paris, le groupe Jean-Baptiste Clément à Boulogne-Billancourt sont de beaux exemples de l'introduction du programme du Mouvement moderne dans l'architecture scolaire.

Ces réalisations sont publiées dans la nouvelle revue L'architecture d'aujourd'hui et sont alors reconnues internationalement.



< Groupe scolaire Karl Marx, Villejuif - vue aérienne
Anonyme
Reproduction d'une photographie n.d.
CNAM / SIAF / Cité de l'architecture et du patrimoine / Archives d'architecture du XX^e siècle / ADAGP 2019

Récompenses et punitions

« Les bons points sont abstraits ou concrets. Abstraits, ils figurent sous forme de chiffres dans la comptabilité du maître. Comme des chrysalides dans leur cocon, ils n'en sortent que sous une forme plus parfaite. De ces bons points invisibles et impalpables, l'influence est faible sur les jeunes enfants. Préférons donc pour eux les bons points illustrés, les bons points-images, comme on les appelle. Le bon point-image est la propriété de l'enfant, c'est son pécule. Il y tient comme il tiendra plus tard à ses espèces sonnantes, mais avec des vues plus relevées. Ces images (rien n'empêche de les faire intéressantes et artistiques) lui rappelleront les meilleurs moments de la classe, ses prouesses d'écolier attentif et laborieux. Il les emporte au logis, il les montre aux siens, en témoignage de sa sagesse et de son zèle, et voici que chacun d'eux s'intéresse aux choses de l'école ; résultat non médiocre obtenu par un simple carré de papier. »

Hippolyte Durand, Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire de Ferdinand Buisson

4. 1920 - 1939 École et modernité

4.3 Le mobilier renouvelé

Le mobilier scolaire va, au fil de cette période, s'adapter aux besoins des élèves. La formule du mobilier individuel se généralise pour sa souplesse d'utilisation. Les tables-bancs fixées au sol sont désormais exclues. Les critères du mobilier d'écolier restent néanmoins les mêmes : durabilité, solidité et adaptabilité à l'âge et la taille des enfants.

Le mobilier scolaire bénéficie des mêmes avancées techniques que la construction des écoles. L'essor des meubles tubulaires en acier, développé par Marcel Breuer, professeur au Bauhaus, inspire ingénieurs et architectes.

Il libère la forme classique du pupitre en bois accompagné de sa chaise; en jouant sur les formes, le nombre de pieds ainsi que sur d'autres matériaux comme le verre ou le plastique.

Lors du salon des arts ménagers de 1937 un stand est entièrement consacré au mobilier scolaire. Robert Mallet Stevens, René Herbst, Jean Prouvé, Eugène Beaudouin, Marcel Lods et Georges-Henri Pingusson y présentent leurs prototypes.

Durant cette période, les espaces de jeu des écoles maternelles sont dotés d'équipements comme les toboggans et les manèges.



▲ Meubles scolaires en acier - Les prototypes au salon de 1937
Reproduction de la revue Acier OTUA 1937
Collection particulière



▲ Pupitre en métal, Eugène Beaudouin et Marcel Lods, Architecte; Ateliers Jean Prouvé, Constructeur

▲ Pupitre en métal, Eugène Beaudouin et Marcel Lods, Architecte; Ateliers Jean Prouvé, Constructeur

4.4 L'esthétique des bâtiments scolaires

Dès 1908 la « Société nationale de l'art à l'école » incite les architectes à inclure des décors dans les groupes scolaires. Elle souhaite « une école saine, aérée, rationnellement construite et meublée, attrayante et ornée, son champ d'action s'étendra assez loin pour que l'art vienne embellir de son charme tout ce qui à l'école est mis entre les mains de l'enfant ou offert à son regard ».

Géo le Campion crée pour le groupe scolaire Vaillant Jaurès de Suresnes des décors réalisés avec des pochoirs. Jean Lurçat offre au réfectoire du groupe scolaire Karl Marx de Villejuif de belles peintures murales. Felix Dumail, quant à lui, propose un programme pour le groupe Pasteur de Gennevilliers.

C'est Jean-Alfred Adler qui décore les espaces de l'école de la rue Kuss à Paris.

De même un soin est apporté aux décors en mosaïque dans les piscines et aux sols des préaux.



◀ Hall du groupe scolaire Felix Dumail de Gennevilliers
Revue L'illustration 1937, Archives municipales de Gennevilliers



◀ École maternelle Edouard Vaillant de la Cité-jardins : couloir
Paul Cade (photographe) Photographie 1921-1923
MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale, Suresnes

De nouveaux espaces d'apprentissage

L'histoire de l'architecture scolaire ne s'arrête pas à la Seconde guerre mondiale. L'ambitieux plan Langevin-Wallon de 1947 dessine une réforme du système éducatif français qui servira de référence tout au long du XX^e siècle. La loi Haby notamment de 1975 reprend le concept d'enseignement commun aux élèves de 11 à 15 ans, le « collège pour tous ». Plus de 3 500 établissements sont construits alors, entraînant une standardisation des bâtiments.

L'école du XXI^e siècle est confrontée à de nouveaux défis : pour permettre la réussite des élèves, l'espace scolaire s'adapte à des modes d'apprentissage inédits. La classe, symbole de l'enseignement simultané, devient obsolète face aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. La classe doit s'effacer au profit de l'espace d'apprentissage, permettant aux écoles de servir à de multiples usages.

Depuis 2018, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse met à disposition des collectivités territoriales, des acteurs de l'école et des professionnels du bâtiment le site Archiclasse. Ce site permet de concerter tous les acteurs et de leur donner des outils pour concevoir leur projet, en intégrant des équipements numériques. Les architectes peuvent ainsi à nouveau faire évoluer et révolutionner l'école.

Remerciements

Ville de Suresnes

Christian Dupuy, Maire, Vice-Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Vice-Président du Territoire Paris Ouest la Défense, Conseiller métropolitain membre du bureau exécutif

Jean-Pierre Respaut, Adjoint au Maire délégué à la culture

Commissariat scientifique

Cécile Rivière, directrice adjointe
Morgane Menad, chargée des publics
Margot Thomas, chargée de médiation

Conseil scientifique

Anne-Marie Châtelet, professeure d'histoire et de culture architecturale à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

Scénographie/Graphisme

Atelier Soplo Marine Brunet, Manon Ravel, Pauline Renier
CVO
Remake
Hugo Bouyssou

MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes

Direction : Marie-Pierre Deguillaume
Service des collections : Emeline Trion, Jacqueline de Lizza,
Service des publics :
Noémie Maurin-Gaisne, Sophie Vénier
Service d'accueil et de surveillance : Émilie Dal Moro, Alexis Marjana, Julien Bussière de Nercy, Nora Zamoun, Soizic Lombardot

Nous remercions chaleureusement pour leur contribution les institutions et particuliers qui nous ont prêté des œuvres et fourni des reproductions :

- MUNAÉ - Le Musée national de l'Éducation, Rouen
- Musée Carnavalet - Histoire de Paris, Paris
- Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris Petit Palais, Paris
- Centre de ressources en Histoire de l'éducation, Gonesse
- Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, Paris

- Ville de Paris / Bibliothèque Forney, Paris

- Ville de Paris / Fonds Patrimonial Heure Joyeuse / Médiathèque Françoise Sagan Paris

- Les Archives départementales des Hauts-de-Seine, Nanterre

- Les Archives municipales d'Argenteuil, Argenteuil

- Les Archives municipales de Boulogne-Billancourt, Boulogne-Billancourt

- Les Archives municipales de Gennevilliers, Gennevilliers

- Les Archives municipales de Puteaux, Puteaux

- Les Archives municipales de Suresnes, Suresnes

- L'Académie d'architecture / Cité de l'architecture et du patrimoine / Archives d'architecture du XX^e siècle, Paris

- Hélien Serre

- Gaumont-Pathé archives

- École Jules Ferry, Suresnes

Les services de la ville de Suresnes

Le pôle Culture, Vie Associative, Cohésion Sociale, Sécurité et Démocratie de Proximité

Le service Moyens généraux - Marchés publics

Le service Affaires juridiques, instances et citoyenneté

La Direction de la Communication

Le service Protocole

Le Pôle construction patrimoine et logistique

Le Pôle Systèmes d'information et Télécoms

mus.suresnes.fr